

Le syndicat A&I - UNSA tire la sonnette d'alarme :
L'administration de l'éducation est en danger

www.aeti-unsa.org

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

Le dénigrement systématique des fonctionnaires, les suppressions d'emplois, la diminution des budgets de fonctionnement, l'absence de reconnaissance, mettent à mal la qualité du service public et créent une souffrance au travail inquiétante.

Tous les rapports, celui de l'inspection générale de l'éducation, comme celui du médiateur de la République, pointent les dégâts, sur les services et sur les personnels, de cette politique.

Un recul du service public

De 2004 à 2011, près de 10 % des effectifs de l'administration de l'Education nationale ont été supprimés. 5500 hommes et femmes manquent au service du public. Sur tout le territoire, le ministre aidé des recteurs, traque les emplois, dans les collèges et lycées, dans les inspections académiques et les rectorats, dans les CIO et les CRDP. La LRU a eu pour effet d'augmenter la précarité au dépens de l'emploi statutaire. Partout, ce sont diminutions de personnels, regroupements ou suppressions de services, diminutions ou disparitions de missions de service public. L'obsession des économies budgétaires conduit aussi à diminuer le nombre des implantations immobilières des services publics, rendant ceux-ci moins accessibles aux usagers.

Une dégradation des conditions de travail

Du fait des suppressions d'emplois, la charge de travail de chaque agent devient plus lourde. On ne compte plus dans les services ou établissements le nombre d'heures supplémentaires, non compensées, non payées.

La diminution drastique des budgets de fonctionnement crée des situations insupportables : déplacements non remboursés, fournitures administratives inexistantes, logiciels inachevés obligeant à des contrôles manuels incessants.

Ces situations génèrent, au mieux une exaspération des personnels, au pire un mal-être dont les autorités auraient tort de ne pas s'inquiéter. La souffrance au travail constitue une réalité pour de trop nombreux collègues.

Une reconnaissance indispensable

L'attachement et la contribution essentielle des personnels administratifs à la qualité du service public d'éducation sont unanimement salués. Résisteront-ils longtemps à la conjonction de conditions de travail dégradées et à l'absence de reconnaissance professionnelle et financière ?

Le ministère ne peut ignorer que plus de 60 % des personnels administratifs perçoit un salaire mensuel inférieur à 1500 euros nets. Cela ne correspond ni aux responsabilités, ni à la technicité, ni au niveau de formation de ces collègues. Le nombre de promotions de grades et de corps, prenant en compte la valeur professionnelle, est infime.

Dans le cadre du programme de travail signé le 9 mars 2010, avec les ministres V. Péresse et L. Chatel, le syndicat A&I UNSA exige l'ouverture immédiate de négociations permettant d'améliorer sensiblement les perspectives de carrière des personnels.

Pantin, le 13 avril 2011

Contact presse : : Jean-Yves Rocca,
Secrétaire général



Administratifs de l'UNSA